

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 85

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

SDIS 85, Les Oudairies BP 695 , 85017, LA ROCHE SUR YON Cedex, Téléphone : (+33) 02 51 45 10 10, Courriel : scop@sdis-vendee.fr, Code NUTS : FRG05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sdis85.com>

Adresse du profil acheteur : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

à l'adresse suivante :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Ordre et sécurité publics

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Prestations d'agence de voyage et services associés

Numéro de référence : AO2002

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 63500000.

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Recherche, réservation et émission de titres de transports aériens, ferroviaires, maritimes, bons de réservation pour les véhicules de location, les

chambres d'hôtels et autres services assurés par une agence de voyage

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 250 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 63500000.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05|

Lieu principal d'exécution : Déplacements en France et à l'étranger

II.2.4) Description des prestations : Recherche, réservation et émission de titres de transports aériens, ferroviaires, maritimes, bons de réservation pour des véhicules de location, bons de réservation pour les chambres d'hôtels et autres services assurés par une agence de voyages.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Mode opératoire (4 sous-critères) / Pondération : 25

2. Moyens humains affectés à l'opération / Pondération : 15

Prix :

1. Prix / Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 250 000 EUR.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Marché sur un an reconductible 3 fois par période d'un an.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Marché reconductible

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

22 Juin 2020 à 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22 Juin 2020 à 12:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Premier semestre 2024

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette CS 24111, 44041, NANTES cedex, Téléphone : (+33) 02 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE - CCRA, 22 mail Pablo Picasso BP 24209, 44042, NANTES cedex 1, Téléphone : (+33) 02 53 46 79 83, Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes : - un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L551-1 à 12 et R551-1 à 6 cja) ; - un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au jeu et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja); - un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja); - pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux

mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application des décisions du Conseil d'Etat n°358994 du 4 avril 2014 et n°398445 du 30 juin 2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel "legifrance - le service public de la diffusion du droit " :
<http://www.legifrance.gouv.fr>.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 Mai 2020